



Décharge Parentale
Autorisation de sortie Temps périscolaires

1er enfant

Je soussigné(e), Mme ou M.....

tuteur légal de l'enfant :

autorise mon enfant à quitter seul les temps périscolaires à 16h30 (ou 12h45 le mercredi) pour l'année scolaire 2021/2022.

autorise mon enfant à quitter seul la garderie du soir (entre 17h et 18h30) pour l'année scolaire 2021/2022.

Je décharge la commune représentée par son maire en exercice de tout incident survenu après la sortie de l'enceinte scolaire aux heures indiquées ci-dessus.

Date, nom et signature du tuteur légal :



Décharge Parentale
Autorisation de sortie Temps périscolaires

2ème enfant

Je soussigné(e), Mme ou M.....

tuteur légal de l'enfant :

autorise mon enfant à quitter seul les temps périscolaires à 16h30 (ou 12h45 le mercredi) pour l'année scolaire 2021/2022.

autorise mon enfant à quitter seul la garderie du soir (entre 17h et 18h30) pour l'année scolaire 2021/2022.

Je décharge la commune représentée par son maire en exercice de tout incident survenu après la sortie de l'enceinte scolaire aux heures indiquées ci-dessus.

Date, nom et signature du tuteur légal :